



Commune de  
**BASSINS**



## Publication de l'art. 97 LAGR

En complément à l'enquête publique complémentaire parue dans la FAO n° 8 du 27 janvier 2026, concernant le projet de réfection du chalet d'alpage du Mondion, comprenant :

- Création et modification des bassins et adductions d'eau potable pour le bétail dans le pâturage.
- Pose de conduites et citernes enterrées.

Considérant son intérêt pour l'agriculture, cette réalisation bénéficie de subventions à titre « améliorations foncières ». En conséquence de quoi, la Municipalité de Bassins procède à la présente publication, conformément à l'article 97 de la loi sur l'agriculture du 29 avril 1998.

Les observations ou oppositions que suscitent ce projet doivent être adressées au greffe municipal, place de la Couronne 4, 1269 Bassins, du mercredi 15 avril au jeudi 14 mai 2026.

La Municipalité